



M.C.A.D.

Mention complémentaire Aide à domicile (en 1 an)

DOMAINE D'ACTIVITE

Les auxiliaires de vie sociale interviennent auprès des personnes âgées, des personnes handicapées ou des familles vivant en logement privé, individuel ou collectif. Ils travaillent en étroite collaboration avec différents partenaires sanitaires et sociaux intervenant auprès de ces catégories d'usagers.

Leur formation technique et humaine leur permet de répondre aux besoins de vie quotidienne des personnes dans la limite de leurs compétences.

Ils contribuent au maintien à domicile de ces usagers en les aidant à accomplir les gestes et les tâches essentielles de la vie courante.

Ils sont salariés d'associations, de collectivités territoriales, d'employeurs particuliers, d'organismes et de services concourant au maintien à domicile, au même niveau que les titulaires du DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale).

Enseignement	
Physiopathologie	
Sciences médico-sociales	
Technologies du logement	
Techniques d'aide sanitaire	
Techniques de manutention des personnes à mobilité réduite	
Techniques d'animation et d'activités de la vie sociale, Techniques de développement de l'autonomie.	
Techniques d'alimentation et de cuisine familiale	
Entretien des locaux, des équipements, du linge et des vêtements	
Gestion et organisation familiale	

STAGES OBLIGATOIRES

La durée des formations en milieu professionnel est de 16 semaines et doit totaliser 512 h :

- ❖ 6 semaines (210 h) dans une structure médico-sociale pour personnes adultes non-autonomes,
- ❖ 6 semaines (150 h à 162 h) au domicile privé individuel des personnes (handicapées, âgées, familles),
- ❖ 4 semaines (140 h) au domicile privé des personnes, en foyer-logement ou en foyer de vie.

DEVENIR DES ELEVES

Emplois immédiats :

Auxiliaire de vie sociale ou aide à domicile auprès des familles, des personnes âgées ou handicapées à leur domicile ou en structure.

Poursuites d'études :

TISEF (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale), école d'aide-soignante.



Lycée Polyvalent LES BRESSIS - Section d'Enseignement Professionnel
85 route des Creuses - Seynod - 74600 Annecy

☎ : 04 50 52 01 22 / Fax : 04 50 69 04 23 / Courriel : contact@bressis.fr / Site : www.lycee-prive-bressis.fr
Etablissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat



QUALITES REQUISES

- ❖ Bonne condition physique : résistance à l'effort, capacité de récupération, absence de mal de dos
- ❖ Bon équilibre psychique : situations parfois éprouvantes moralement
- ❖ Discrétion et honnêteté
- ❖ Disponibilité, adaptabilité, esprit d'initiative : horaires coupés en stage, gestion des trajets aux domiciles
- ❖ Relation à autrui et communication aisées
- ❖ Affinité pour les tâches domestiques, ménagères et les activités de loisirs.

Critères d'admission

- ❖ Etre titulaire d'un des diplômes suivants :
 - ✓ BEP ASSP, BEP SAPAT,
 - ✓ CAP ATMFC (Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif),
 - ✓ CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, CAPA en milieu rural, CAPA employé familial
- ❖ Satisfaire à la procédure de sélection.
- ❖ Vaccinations à jour dont l'hépatite B (aucune dérogation n'est autorisée), Contrôle IDR de moins de 3 mois.

Modalités d'inscription

A partir de février 2023

- ✓ Téléchargement en ligne de la demande d'admission depuis le site : www.lycee-prive-bressis.fr
- ✓ Si impossibilité de téléchargement en ligne, retrait de la demande d'admission à l'accueil du lycée
- ✓ Prise de rendez-vous avec la direction. (qui vous recevra dès le 13 mars 2023).

JOURNEES PORTES OUVERTES

Vendredi 3 mars 2023 de 17h à 20 h
Samedi 4 mars 2023 de 8 h 30 à 12 h 30

Comment s'inscrire :

sur le site : www.lycee-prive-bressis.fr
ou par ☎ : **04 50 52 01 22**



Lycée Polyvalent LES BRESSIS - Section d'Enseignement Professionnel
85 route des Creuses - Seynod - 74600 Annecy

☎ : 04 50 52 01 22 / Fax : 04 50 69 04 23 / Courriel : contact@bressis.fr / Site : www.lycee-prive-bressis.fr
Etablissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat